

Protocole de Reprise – Ecole publique de Mûr de Bretagne

La reprise de l'école s'appuie sur des règles qui transforment l'école mais qui s'imposent à nous, qu'on le veuille ou non, en premier lieu desquelles la distanciation humaine, incontournable.

Le respect de chaque point et chaque article du protocole est obligatoire et non négociable. Le non-respect de ce protocole ne permettrait pas d'accueillir la famille concernée.

1. Règles essentielles du Protocole Sanitaire :

a. Distanciation physique :

La première règle stricte et non négociable est la **distanciation physique**.

Une distance d'au moins 1m entre toute personne sur les parvis de l'école comme dans son enceinte est **obligatoire**.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans les bâtiments de l'école (classes, couloirs...).

La **circulation dans l'école** est organisée pour éviter tout croisement d'élèves et tout regroupement de plusieurs groupes au même endroit.

Les **salles de classes** sont aménagées afin de respecter strictement la distanciation physique.

b. Les gestes barrières :

Ne pas serrer la main et les embrassades sont interdites.

Tousser ou éternuer dans son coude.

Utiliser un mouchoir à usage unique (à jeter dans une poubelle).

Prendre la température de votre enfant chaque matin. Si celle-ci dépasse les 37,8°C, vous ne pouvez pas amener votre enfant à l'école.

Il est conseillé de changer de vêtements chaque jour afin d'éviter de véhiculer les virus de la maison à l'école ou inversement.

c. Les masques :

Les **adultes** qui accueilleront les enfants (enseignants et personnel municipal) seront munis d'un masque. Les enfants dont les parents le souhaitent peuvent venir avec un masque, fourni et sous la responsabilité des familles (notamment quant à la manipulation du masque concerné).

Les masques sont obligatoires pour les enfants qui prennent le car (à la charge des familles, un pour l'aller et un second pour le retour).

d. Lavage des mains :

Les élèves doivent **se laver les mains plusieurs fois par jour** : à l'entrée dans l'école, avant et après la récréation, avant et après le repas, et si possible après la classe.

De même, à chaque passage aux toilettes et chaque fois qu'un élève se mouche, il doit se laver les mains.

Le lavage des mains pour les élèves se fait en utilisant de l'eau, du savon liquide en distributeur et une serviette papier à usage unique.

e. La désinfection et le nettoyage :

Le nettoyage et la désinfection du matériel et des locaux est effectué par le **personnel municipal** selon le protocole sanitaire.

2. L'accueil des élèves :

a. L'entrée dans l'école :

Les élèves seront accueillis selon les **groupes préalablement définis**.

Seuls les élèves inscrits auprès de l'équipe enseignante seront pris en charge. Tout élève non prévu ne pourra pas être autorisé à entrer en classe.

L'accueil des élèves est établi selon un plan strict. Des indicatifs de couleurs propres à chaque classe sont tracés au sol pour vous guider.

	GS CP CE1 bilingues	GS CP	CE1	CE2	CM1 (d'Audrey)	CM1 (de Pauline) et CM2
Lieu	Classe bilingue maternelle	Classe de Morgane	Classe de Syndie	Classe élémentaire bilingue	Classe d'Audrey	Classe de Pauline
Entrée et sortie	Devant la classe, porte du milieu du bâtiment (passage par le portail puis suivi des tracés)	Devant la classe, porte extérieure (passage par le portail puis suivi des tracés)	Devant la classe, porte extérieure (passage par le portail puis suivi des tracés)	Devant la classe, porte extérieure (passage par le portail, traversée de la cour maternelle puis suivi des tracés)	Devant la classe, porte extérieure (passage par le portail, traversée de la cour maternelle puis suivi des tracés)	Devant la porte d'entrée du couloir (passage par le portail, traversée de la cour maternelle puis suivi des tracés)
Horaires d'arrivée	entre 8h35 et 8h45	entre 8h35 et 8h45	entre 8h35 et 8h45	entre 8h35 et 8h45	entre 8h35 et 8h45	entre 8h35 et 8h45

Pour des raisons liées au **respect du protocole** sanitaire quant à l'entrée à l'école et en classe, **aucun élève ne pourra être accueilli en dehors de l'horaire prévu** pour son groupe.

Dès l'arrivée dans la classe, les élèves se **laveront les mains** en **respectant la distanciation physique**.

Le **sens de circulation dans l'école** (préaux, escaliers, couloirs) doit être strictement respecté. Il est balisé.

b. Les groupes d'élèves :

La limite du nombre d'élèves correspond aux consignes sanitaires appliquées à la taille des classes. En aucun cas ils ne pourront dépasser 15 élèves.

Les élèves de GS-CP-CE1 bilingues seront accueillis par Océane Gautier les lundis et mardis, par Elsa Le Guennic les jeudis et vendredis.

Les élèves de CE2 seront pris en charge par Xavier Fraboulet.

Les autres élèves seront pris en charge par leur enseignante habituelle.

Pour le moment, chaque groupe d'élèves sera accueilli, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sur la base d'une journée entière, aux horaires habituels.

Nous remercions vivement l'Inspection qui accepte qu'Océane nous prête main forte, afin d'accueillir le plus grand nombre d'élèves, ainsi que la nomination rapide de Xavier sur le remplacement de Candice. Sans eux, nous ne pourrions pas accueillir les élèves tous les jours et serions obligés de fonctionner autrement, sûrement par demi-groupes et donc en demi-semaines ou accueillir moins d'élèves.

En effet, l'accueil des groupes dépend du nombre d'élèves à accueillir, du nombre de classes ouvertes et du nombre d'enseignants disponibles pour cet accueil (les enseignants devant assurer également "l'école à distance").

Pour les élèves accueillis en présentiel, la reprise se fait le **mardi 12 mai au matin, aux horaires habituels (de 8h45 à 16h30)**.

c. En classe :

Chaque élève a un bureau (= une table) attribué personnellement.

Chaque bureau est **espacé de plus d'1 m** des autres. L'élève ne pourra en aucun cas en changer de sa propre initiative, ni circuler en classe, quelle que soit l'organisation de la classe antérieure au confinement. Un sens de circulation est établi dans chaque classe, il doit être respecté.

Chaque élève doit impérativement avoir son matériel. Le matériel de l'élève ou celui qui peut lui être confié dans le cadre d'une activité pédagogique ne peut en aucun cas être prêté ou partagé.

Le mardi 12 mai, chaque enfant devra ramener **son cartable avec les affaires** qui lui ont été confiées à la fermeture de l'école (cahiers, trousse, porte-vues...). Le cartable restera ensuite à l'école pour limiter les circulations entre la maison et l'école. Les élèves devront apporter **une gourde ou une bouteille d'eau** de la maison ainsi qu'un **paquet de mouchoirs jetables**.

d. Les récréations :

Tous les élèves **se lavent les mains avant** d'aller dans la cour, selon les mêmes consignes que lors de l'entrée en classe.

Chaque groupe a un espace de cour attribué. Les groupes ne pourront pas être mélangés au sein d'un même espace, ni même entrer en contact physique.

Les **jeux de contact**, de **ballon** ou tout autre jeu impliquant des **échanges d'objets ou physiques** sont interdits.

Les gestes barrières et la distanciation physique devront être respectés même en extérieur.

En **fin de récréation, le lavage des mains** est obligatoire (toujours selon le protocole).

Les sens de circulation dans l'école sont respectés.

e. La pause méridienne, le repas et la garderie:

Le temps de pause méridienne est de la **responsabilité des services de la mairie**.

Les élèves inscrits en restauration scolaire seront pris en charge par le personnel communal selon un planning spécifique et défini par la municipalité. **Les repas seront pris au sein de la cantine.**

Les règles de la restauration scolaire respectent strictement les consignes sanitaires.

Les **élèves ne déjeunant pas en restauration scolaire** seront reconduits au portail par l'enseignant en charge du groupe à 11h45.

La **garderie** (avant et après la classe) se tiendra au sein de l'école, dans la salle de motricité élémentaire.

Vous recevrez de la part de la mairie plus d'informations quant au déroulement de ces temps périscolaires.

f. La fin du temps scolaire journalier et le retour au domicile :

Les parents viendront récupérer leur(s) enfant(s) devant leur classe, dans le respect des gestes barrières, à 16h30.

3 L'organisation et le suivi pédagogique :

Les parents devront commencer la prise de conscience à la maison sur les gestes barrières, règles de distanciation et le futur temps d'école qui sera bien différent.

a. L'école n'est pas "comme avant" ... contenus et continuité pédagogique :

« Dans l'état actuel des mesures de lutte contre la propagation du virus, les directives nationales montrent qu'il ne s'agira pas d'un retour à l'état antérieur du confinement. [...] Il convient de comprendre cette réouverture comme la poursuite, sous des modalités différentes, de la continuité pédagogique mise en place pendant le confinement » (consignes IEN du 30/04/20).

De fait, l'accueil à l'école à compter du mardi 11 mai au matin et probablement jusqu'au vendredi 3 juillet au soir ne sera pas l'école "comme avant".

Les **contraintes sanitaires**, notamment liées à l'impérieuse **distanciation physique**, empêcheront l'équipe enseignante de faire classe "comme avant" ; il n'y aura plus d'ateliers collectifs, d'apprentissages et activités de groupe, de face-à-face pédagogique ou de guidage personnalisé nécessitant une proximité physique...

Si l'accueil de certains élèves est au libre choix des parents, **la continuité pédagogique** (= école à distance), **est obligatoirement maintenue**.

Aussi, comme le préconise notre hiérarchie, nous proposerons un travail similaire pour les enfants en classe et ceux restés à la maison.

b. Accueil des plus petits et enfants de "personnels de crise" :

Les enfants de TPS, PS et MS ne seront pas accueillis à l'école. Les raisons ont été expliquées aux parents concernés (impossibilité de respecter le protocole sanitaire).

L'accueil des enfants des personnels impliqués dans la gestion de crise se fera au sein de l'école, conformément à la loi.